

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

31-24 Avril 2014

**ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA FEDERATION DES SITES CLUNISIENS**

Rapporteur : M. Le Maire.

**Considérant** le renouvellement des conseillers municipaux,

**Vu** le courrier de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens reçu en Mairie le 14 avril 2014.

Il convient d'élire deux délégués à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne  
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral  
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés  
Majorité absolue

31
0
31
16



Ont obtenu :

Mme Muriel VALETTE :  
Mme Sabine AUGÉ :

31 VOIX et 2 abstentions de vote  
31 VOIX et 2 abstentions de vote

Sont élus :

Mme Muriel VALETTE
Mme Sabine AUGÉ

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 31 voix pour et 2 abstentions de vote,**

**APPROUVE** la désignation de Mmes Muriel VALETTE et Sabine AUGÉ en tant que délégués de la Commune à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

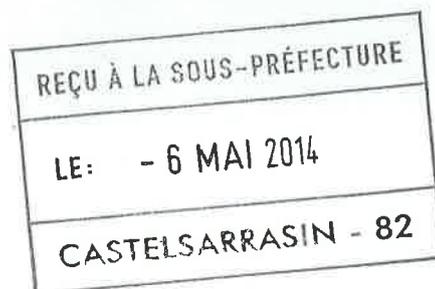
Pour copie conforme

Moissac le 29 avril 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :